

Conseil social de l'habitat



Répertoire des aides en matière de précarité énergétique

Aides aux personnes
Aides aux travaux

OCTOBRE 2010

La précarité énergétique peut se définir comme l'incapacité dans laquelle se trouvent des occupants de logements de se chauffer correctement à un coût supportable. Elle constitue un problème de plus en plus aigu qui a conduit à la création d'un grand nombre d'aides et d'outils qu'il est difficile de garder à l'esprit.

La précarité énergétique est la conjugaison de trois facteurs : le manque de ressources des ménages, le coût croissant des énergies et un logement peu performant en matière énergétique. C'est pourquoi ce répertoire aborde la question d'abord sous les aspects de l'aide à la personne et se termine par les opérations d'aide au bâti. Comme cette précarité peut toucher toutes les catégories d'occupants de logements, les propositions d'aides doivent être adaptées à la situation des personnes.

Le but de ce répertoire est d'aider les travailleurs sociaux, membres d'associations ou autres qui sont en contact avec des personnes en difficultés à proposer les aides adaptées. Les renseignements fournis ici sont volontairement limités afin de restreindre la taille du document. Pour plus de renseignements, reportez-vous aux sites internet des opérateurs et contacts mentionnés dans ce répertoire.

**Un document réalisé dans le cadre du Conseil social de l'habitat
avec la participation de :**

Association Départementale d'Information sur le Logement, Agence Locale de l'Energie, Caisses d'Allocations Familiales de l'Isère, Centre Communal d'Action Sociale de Grenoble, Confédération du Logement et du Cadre de Vie, Confédération Nationale du Logement, Conseil général de l'Isère, Confédération Syndicale des Familles, Habitat et Développement Isère Savoie, Mutualité Sociale Agricole, PACT de l'Isère, Un Toit Pour Tous.

Réalisation : Observatoire de l'Hébergement et du Logement - service animation Un Toit Pour Tous

CONSEIL SOCIAL DE L'HABITAT DE L'ISÈRE
Un Toit Pour Tous 21 rue Christophe Turc 38100 GRENOBLE
04 76 09 26 56/ contact@untoitpourtous.org

Sommaire

Les aides aux personnes	page 4
Les aides aux travaux	page 7
Coordonnées des structures, collectivités et organismes isérois	page 9

LES AIDES AUX PERSONNES

AIDES AU PAIEMENT DES FACTURES D'ÉNERGIE

	Bénéficiaires	Opérateurs	Objectifs	Contacts
Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL)- aide aux impayés de charges courantes	Personnes en difficulté de paiement avec plafond de ressources (cf. règlement départemental)	Conseil général de l'Isère	Aide au paiement des factures liées au logement : ✓ énergie (électricité, gaz, bois, fuel , charbon, bois) ✓ eau ✓ loyer courant, charges locatives, assurance habitation	Maisons du Conseil général Travailleurs sociaux Fournisseurs eau, énergie, gaz
Tarif de première nécessité (TPN)	Bénéficiaires de la couverture maladie universelle CMU- C	Les fournisseurs d'électricité proposant le tarif réglementé	Aide au paiement des factures d'électricité	Caisses d'assurance maladie (N° Vert: 0 800 333 123) Fournisseurs d'électricité ou leur délégataire
Tarif spécial de solidarité (TSS) gaz	Bénéficiaires de la couverture maladie universelle CMU-C	Les fournisseurs de gaz et les bailleurs pour le logement collectif	Aide forfaitaire au paiement des factures de gaz	Caisses d'assurance maladie (N° Vert: 0 800 333 124) Fournisseurs d'électricité ou leur délégataire

LES AIDES AUX PERSONNES

AIDES AU PAIEMENT DES FACTURES D'ÉNERGIE

	Bénéficiaires	Opérateurs	Objectifs	Contacts
Aides de CCAS	Personnes en difficulté de paiement	CCAS de certaines communes	Complément d'aide au paiement de factures de personnes en difficulté	Consulter les CCAS
Aides à la cuve	Ménages se chauffant au fuel non soumis à l'impôt sur le revenu	Fournisseurs et bailleurs Trésor public	Aide forfaitaire	Non renouvelé en 2010

LES AIDES AUX PERSONNES

AIDES POUR L'ÉQUIPEMENT MÉNAGER

	Bénéficiaires	Opérateurs	Objectifs	Contacts
Prêts petit équipement	Allocataires CAF Allocataires MSA	Caisse d'Allocations Familiales (CAF) Mutualité Sociale Agricole (MSA)	Aides pour l'achat d' électroménager performant Prêts pour l'équipement ménager	CAF Travailleurs sociaux MSA
Fonds de Solidarité pour le Logement- FSL Accès	Entrants dans un premier logement	Conseil général de l'Isère	Equipement mobilier et ménager de première nécessité	Maisons du Conseil général Travailleurs sociaux

LES AIDES AUX TRAVAUX

AIDES A L'AMÉLIORATION DU LOGEMENT

	Bénéficiaires	Opérateurs	Objectifs	Contacts
Diagnostic de performances énergétiques (DPE)	Opérations de vente et de mise en location	Cabinets spécialisés	Estimation conventionnelle des consommations d'énergie primaire	ADIL Sites internet Agences immobilières Opérateurs habilités
Prêt « amélioration de l'habitat »	Habitants percevant une prestation familiale CAF ou MSA (enfants à charge ou grossesse en cours)	CAF MSA	Amélioration de l'habitat principal	CAF MSA Travailleurs sociaux

LES AIDES AUX TRAVAUX

AIDES A L'AMÉLIORATION DU LOGEMENT

	Bénéficiaires	Opérateurs	Objectifs	Contacts
Action énergie et précarité en Isère	Occupants de logements énergivores du parc privé (propriétaires et locataires) sous conditions de ressources	PACT Région Rhône-Alpes ADEME	Visites-conseil et financements de petits travaux ou achat de matériaux pour améliorer le confort et réduire les consommations énergétiques	PACT de l'Isère
Fonds de solidarité pour le logement (FSL)- Aides aux travaux de maîtrise des dépenses d'énergie	Locataires et propriétaires occupants sous conditions de ressources (cf. PALDI)	PACT Conseil général EDF	Travaux économie d' énergie en vue de réduire les consommations énergétiques	Travailleurs sociaux PACT Conseil général (FSL) EDF (correspondant solidarité)
Crédit d'impôt	Propriétaires occupants Propriétaires bailleurs sous conditions de ressources	Trésor public	Acquisition d' équipements et travaux (liste) en vue de réduire les consommations énergétiques	Trésor public Aspect juridique : ADIL Aspect technique: ALE* ou AGEDEN**

LES AIDES AUX TRAVAUX

AIDES A LA RÉHABILITATION DU LOGEMENT

	Bénéficiaires	Opérateurs	Objectifs	Contacts
Audits de performances thermiques	Occupants de logements à rénover	Cabinets spécialisés	Evaluer par le calcul et la mesure les performances énergétiques des bâtiments	Espaces infos énergie (ALE* ou AGEDEN**), Cabinets spécialisés
Prêts à taux zéro ou eco-prêts	Propriétaires occupants Propriétaires bailleurs sous conditions de ressources	Banques sous conditions d'acceptation	Réduire les consommations d'énergie par un « bouquet » de travaux (liste à consulter)	Aspect juridique : ADIL Aspect technique : ALE* ou AGEDEN**
Travaux avec ou sans conventionnement	Propriétaires occupants Propriétaires bailleurs sous conditions de ressources	ANAH EPCI délégataires	Soutien à la réhabilitation de logements	PACT H&D Territoires AIVS ANAH ou EPCI délégataires

Coordonnées des structures, collectivités locales et organismes isérois

Conseil général de l'Isère Direction du développement social	7 rue Fantin Latour BP1096 38022 GRENOBLE cedex 1 Tel : 04 76 00 32 20	www.isere.fr
Caisse d'Allocations Familiales de Grenoble	3 rue des alliés 38051 GRENOBLE cedex 9	www.caf.fr
Caisse d'Allocations Familiales de Vienne	1 montée Saint Marcel BP108 38209 VIENNE cedex	www.caf.fr
ADIL: Association Départementale d'Information sur le Logement	2bis bld Maréchal Joffre 38000 GRENOBLE Tel : 04 76 53 37 30	www.anil.org

Coordonnées des structures, collectivités locales et organismes isérois

ANAH : Agence Nationale de l'Habitat	17 bd Joseph Vallier BP45 38040 GRENOBLE cedex9 Tel : 0476 70 79 00	www.anah.fr
PACT de l'Isère	54 cours Jean Jaurès 38000 GRENOBLE Tel : 04 76 47 82 45	www.pact38.org
Fédération Habitat et Développement (H&D)	5 place Gustave Rivet 38000 GRENOBLE Tel : 04 76 85 13 65	www.habitatdeveloppement.fr www.hdiseresavoie.fr
ALE : Agence Locale de l'Energie * à consulter pour les ménages habitant l'agglomération grenobloise	4 rue Voltaire 38000 GRENOBLE Tel : 04 76 00 19 09	infos@ale-grenoble.org www.ale-grenoble.org

Coordonnées des structures, collectivités locales et organismes isérois

<p>AGEDEN : Association pour la gestion durable de l'énergie</p> <p>**à consulter pour les ménages habitant une localité hors agglomération grenobloise</p>	<p>Le Trident Bât A 34 avenue de l'Europe 38100 GRENOBLE</p>	<p>infoenergie@ageden.org</p> <p>www.ageden.org</p>
<p>CLCV : Confédération du Logement et du Cadre de Vie</p>	<p>31 rue Alfred de Musset 38100 GRENOBLE</p> <p>Tel : 04 76 22 06 38</p>	<p>www.clcv.org</p>
<p>CNL : Confédération Nationale du Logement</p>	<p>Maison des Associations 6 rue Berthe de Boissieux 38000 GRENOBLE</p> <p>Tel : 04 76 46 30 94</p>	<p>lacnl38@wanadoo.fr</p> <p>www.lacnl38.com</p>
<p>CSF : Confédération Syndicale des Familles</p>	<p>8bis rue Hector Berlioz 38000 GRENOBLE</p> <p>Tel : 04 76 44 57 71</p>	<p>csfisere@wanadoo.fr</p> <p>www.csfriquet.org</p>

Coordonnées des structures, collectivités locales et organismes isérois

Centre Communal d'Action Sociale de Grenoble	28 galerie de l'Arlequin 38029 GRENOBLE cedex2 Tel : 04 76 69 45 00	
Mutualité Sociale Agricole Alpes du Nord (MSA)	5 Place Gustave Rivet 38000 GRENOBLE Tel : 04 76 88 76 55 0 810 73 74 38	www.msaalpesdunord.fr
Territoires AIVS (agence immobilière à vocation sociale)	Un Toit Pour Tous 21 rue Christophe Turc 38100 GRENOBLE Tel : 04 76 09 26 56	contact@untoitpourtous.org www.untoitpourtous.org
Opérateur pour les tarifs sociaux	N° vert : 0 800 333 123 TPN N° vert : 0 800 333 124 TSS Gaz	

Le Conseil social de l'habitat de l'Isère a été créé en mars 2006 à l'initiative d'Absise, qui rassemble les bailleurs sociaux du département, et de Un Toit Pour Tous, qui fédère de très nombreuses associations en lien avec des personnes en difficulté de logement.

Sa création résulte d'une volonté d'agir face à l'ampleur de la crise du logement en Isère et de dépasser les incertitudes que fait naître la décentralisation. Plus généralement, le Conseil social de l'habitat se donne comme ambition de favoriser la mise en œuvre du droit au logement. Il vise donc à rassembler tous les acteurs qui peuvent y contribuer : les associations dans leur diversité, les organismes Hlm et tous les acteurs qui interviennent dans le secteur du logement social et très social. Chaque année, le Conseil social de l'habitat réalise un rapport annuel alimenté par les réflexions menées dans le cadre de groupes de travail.

En 2009, le groupe de travail sur la précarité énergétique est né de la volonté de rassembler les acteurs sur cette problématique, qui croise l'approche technique et l'approche sociale de la question du logement.

Rhône-Alpes Région

isère
Conseil général


GRENOBLE • ALPES
MÉTROPOLITAIN


VILLE DE
GRENOBLE


Fondation
Abbé Pierre
pour le logement
des défavorisés

la **cnl** 38